



INFORMATION MUNICIPALE

# TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU CHANOIS & RUE DES ECUS

Aménagement & réfection des chaussées

PÉRIODE DES TRAVAUX

**30 JUILLET → 5 AOÛT**

Planning détaillé des phases à l'intérieur

***Le département du Jura va entreprendre des travaux sur deux voiries départementales à l'intérieur de l'agglomération authumoise :***

- sur le RD358, rue des Ecus***
- sur le RD475E, traversée du village entre le salon de coiffure et la maison des associations.***

***Ces chantiers vont se dérouler en plusieurs phases, qui vous sont détaillées ci-après.***

***Les travaux se dérouleront du 30 Juillet au 5 Août.***

***Des déviations vont être mises en place avec la signalisation adéquate.***

***La phase 5 des travaux sera la plus contraignante puisque le carrefour vers la Mairie sera intégralement condamné ainsi que celui vers la Maison des Associations /Eglise. Le village sera donc coupé en 2 pendant quelques heures avec impossibilité de le traverser.***

***Merci d'être patient et d'être très vigilant à l'approche de ces travaux.***

***L'ensemble des commerces reste ouvert pendant le chantier.***

***Ne les oublions pas, même si parfois l'accès ne sera pas toujours facile en voiture.***

***Grégory SOLDAVINI,***

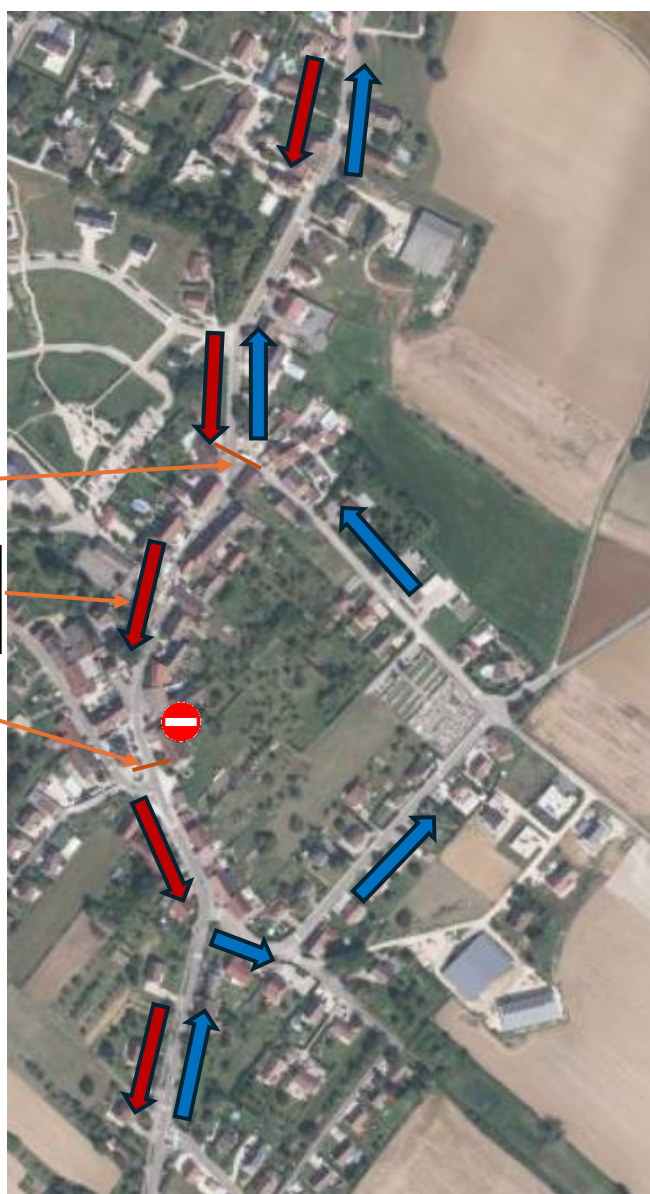
***Maire d'Authume***

# **PHASE 1 - CHANGEMENT DE TAMPONS D'ASSAINISSEMENT**

**30 Juillet au 3 Août**

**Portion traversée du village (RD475E) entre la Mairie et l'Eglise :**

- **Changement et reprises des niveaux des tampons des collecteurs d'assainissement**
- La rue du Chanois sera circulaire sur cette portion entre l'Eglise et la Mairie  
**EN SENS UNIQUE**
- Une déviation sera mise en place par la rue de chatenois et la rue Patot pour la circulation dans le sens Rue du Chanois vers rue du Château



Début zone travaux

Sens unique entre  
Eglise et mairie

fin zone travaux

Accès bureau de  
tabac, salon de  
coiffure, rue de la  
Bretenière possible.  
Barrage au niveau de la  
Mairie.

Desserte rue du  
château par déviation

## **PHASE 2 / PREPARATION DES VOIRIES – 4 août**

### **RABOTAGE CHAUSSEE**

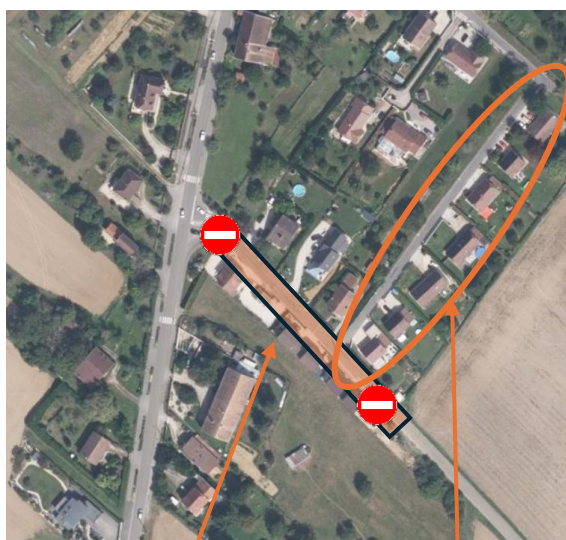
#### **Sur le RD 358, rue des Ecus.**

Pendant la phase de rabotage de la chaussée, la rue des Ecus sera fermée à la circulation (durée estimée environ 2h)

**Dans le sens Authume- Brevans** / emprunter rue du Chanois et carrefour des Epenottes

**Dans le sens Brevans – Authume** / Passer par la zone des Epenottes

Reprise normal du trafic après rabotage.



zone travaux

Les habitants du lotissement rue des Ecus sont autorisés à titre exceptionnel à rouler dans les 2 sens dans leur rue, avec la plus grande prudence (accès depuis rue de Châtenois).

Les habitants de la rue des Ecus sur la portion chantier doivent stationner leur véhicule hors zone travaux s'ils ont besoin de sortir.





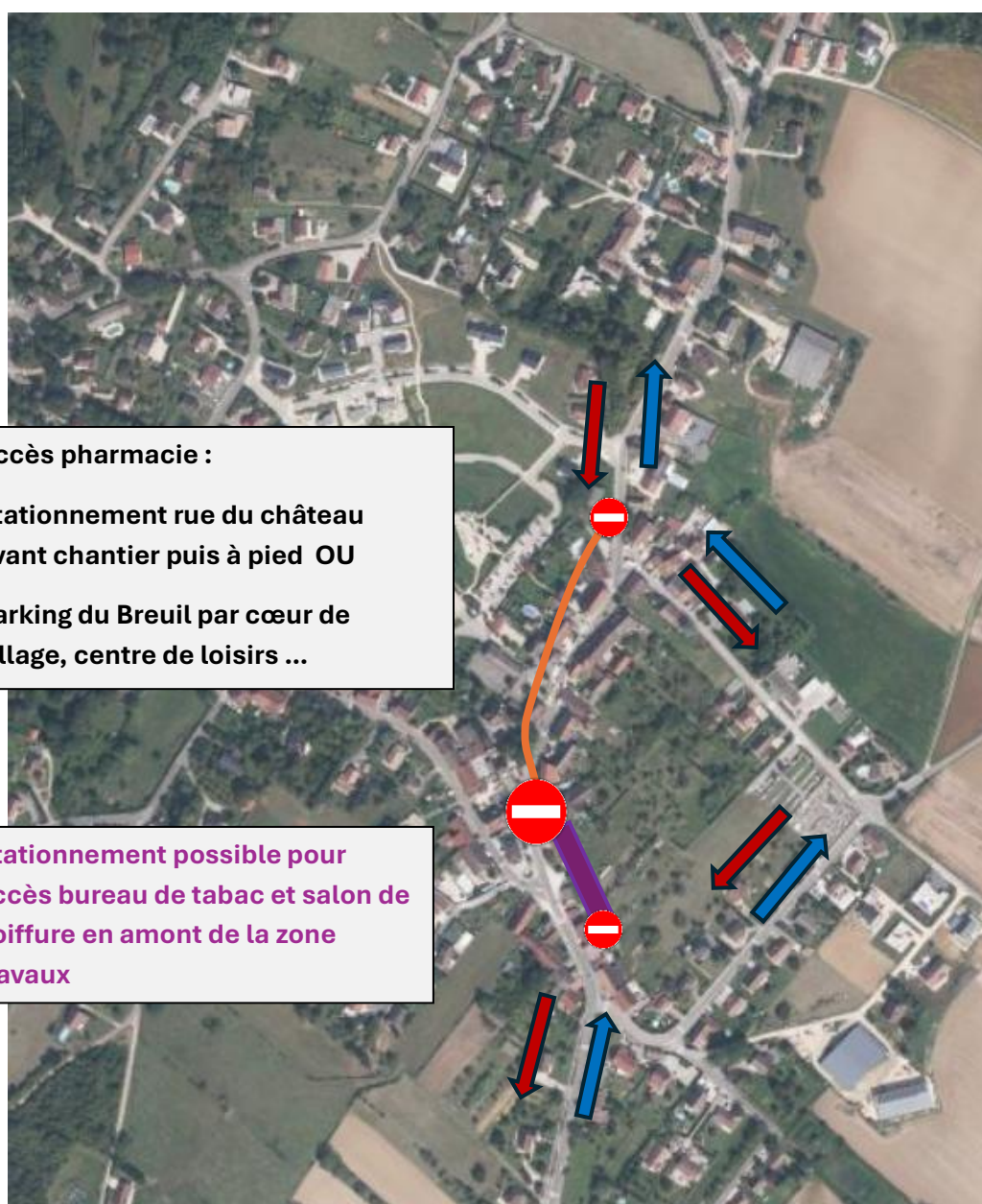
# **PHASE 3 / PREPARATION DES VOIRIES – 4 août**

## **RABOTAGE CHAUSSEE**

**Sur le RD 475<sup>E</sup> entre la portion salon de coiffure et portion église**  
**(rabotage réalisé après celui de la rue des Ecus)**

**FERMETURE COMPLETE DANS LES 2 SENS DE LA PORTION**  
**EGLISE/SALON DE COIFFURE PENDANT LES OPERATIONS.**

**REOUVERTURE A LA CIRCULATION EN SENS UNIQUE ENSUITE**



**Déviation obligatoire par la rue Patot, rue de Chatenois dans les 2 sens**

**ATTENTION SORTIE BRETENIERE CÔTE MAIRIE FERMEE** -> Les habitants de la rue de la Bretenière, des Cambrayes et des Côtes devront obligatoirement passer le haut de la Bretenière et par le cœur de village.

## **PHASE 4 – 5 AOUT – APPLICATION DES ENROBES**

**RUE DES ECUS (RD358)**

**RUE FERMÉE A LA CIRCULATION DANS LES 2 SENS DE 7h30 à 15h**

**Même déviation qu'en phase 2 par zone des EPENOTTES**



Les habitants du lotissement rue des Ecus sont autorisés à titre exceptionnel à rouler dans les 2 sens dans leur rue, avec la plus grande prudence (accès depuis rue de Châtenois). Les habitants de la rue des Ecus sur la portion chantier doivent stationner leur véhicule hors zone travaux s'ils ont besoin de sortir.



# **PHASE 5 – 5 AOUT – APPLICATION DES ENROBES**

**RUE DU CHANOIS SUR PORTION CARREFOUR CHANOIS /CHATENOIS  
JUSQU'À CARREFOUR CHANOIS /PATOT**

**ATTENTION LES 2 CARREFOURS SERONT FERMES**

**FERMETURE DE LA CIRCULATION DANS LES 2 SENS DE 10h30 à 17h00**

Tous les habitants de la rue du Chanois résidant entre l'Eglise et le Salon de coiffure sont invités à stationner leur véhicule hors zone chantier s'ils doivent sortir (Parking cimetière, parking du Breuil, parking salle polyvalente)

Vers Dole

Vers Dole

**Le village sera coupé en 2 :**

**Le bas du village zone verte (rue des Chenevières, Patot, de Chatenois, bas du Chanois et des Ecus -> sortie village par rue du Chanois direction Dole**

**(+ vers Châtenois, vers Baverans)**

**Le reste du village (rue du Mont, de la Marsotte, de la Bretenière, des Cambrayes, des Côtes, des Chatons, des Sources, des Petits Clos, de la Borde, du Chemin Blanc, du Château) devront sortir d'Authume par le côté Autoroute. Jonction vers Dole par contournement Authume**

**ACCES ACCUEIL DE LOISIRS PAR  
ENTREE AUTOROUTE**

**ACCES MAISON DE SANTE PAR  
RUE DE CHATENOIS UNIQUEMENT**

**ACCES COMMERCES :**

**STATIONNEMENT A DISTANCE BAS  
RUE DU CHANOIS ET FIN DU  
TRAJET A PIED POUR BUREAU DE  
TABAC, SALON DE COIFFURE**

**PHARMACIE / RUE DU CHATEAU ou  
PARKING BREUIL**

**RETOUR A LA NORMALE APRES SECHAGE DES ENROBES (APRES 17H)**